

MIGRATION AU BURKINA FASO: QUELLES REponses SYNDICALES

Rosine Coulibaly

Point focal projet migration Burkina Faso

PLAN DE PRESENTATION

- INTRODUCTION
- PRESENTATION DU BURKINA FASO
- FACTEURS DE MIGRATION
- EMIGRATION
- IMMIGRATION
- MIGRATION ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL
- SYNDICATS ET MIGRATION
- CONCLUSION

INTRODUCTION

- Chaque année, on compte quelque 2,5 millions de personnes entrant et sortant du Burkina Faso.
- Pays de migration, le Burkina Faso participe aux efforts d'intégration régionale entrepris par la CEDEAO et l'UEMOA à travers la libre circulation des personnes et des biens.
- Les autorités nationales, à travers la mise en place de structures administratives et l'adoption d'un cadre juridique relatif à la gestion de la migration et des frontières, expriment leur volonté d'encadrer les flux des mobilités de personnes pour y tirer le maximum de profits.
- Les organisations syndicales du Burkina Faso ne sont pas en reste de ce phénomène migratoire et tentent également de promouvoir et de défendre les droits des travailleurs par des stratégies d'intégration des migrants dans le monde du travail ces dernières années.

PRESENTATION DU BURKINA FASO

- 1919:Haute Volta
- 1932:partagée entre la Cote d'Ivoire le Mali et le Niger
- 1947:reconstituée dans ses frontières initiales
- 1984:Burkina Faso (pays des hommes intègres)
- Superficie: 274 200 km², 13 régions, 45 provinces et 351 communes
- Population: 19 536 939 habitants en 2018 (RGPH 2006)dont 52% de F
- Pays agricole en voie de développement avec 80% de la pop active
- Forte diaspora à l'étranger et pays d'accueil et de transit de migrants

FACTEURS DE LA MIGRATION

- la période coloniale caractérisée par la contrainte : réservoir de main d'œuvre
- la phase d'expansion économique des principaux pays de destination: demande forte en main-d'œuvre et générosité de la nature
- la phase de crise: rapatriements plus ou moins volontaires ou forcés des burkinabè consécutives aux crises foncières et politiques ivoiriennes en 1999, 2002 et 2011 ; crise malienne en 2012.

EMIGRATION

- **Emigration aux fins d'emploi**

Elle a commencé depuis la période coloniale et concernait les hommes.

Cependant, depuis les crises politiques en Côte d'Ivoire (1999, 2002, 2011), les destinations des émigrations burkinabè se sont diversifiées: Ghana (6,11%), Mali(5,39%), Gabon (1,46%), Benin(1,34%).

D'autres destinations à l'instar de l'Italie, des Etats-Unis d'Amérique et des pays du golf sont répertoriées(1,34%). Ces migrants retournent périodiquement au Burkina, soit pour de courts séjours, soit de façon définitive.

EMIGRATION

- **Emigrations aux fins d'étude**

Les seules statistiques disponibles concernent les étudiants boursiers de l'Etat qui font pour la plupart leurs études en Afrique (62,8 %) et en Europe.

Cependant, on note une proportion d'étudiants burkinabè qui étudient dans les pays maghrébins, les USA, le Canada, l'Allemagne, la France ou encore l'Asie à leurs propres frais ou avec l'aide d'ONG.

EMIGRATION

- **Emigration non volontaire**

Elle n'est pas statistiquement documentée par les sources nationales. 2013:(HCR) 2 529 réfugiés burkinabè installés dans les pays occidentaux et surtout aux Etats-Unis (40,25 %), en Italie (36,40 %) et en France (8,78 %).

D'une centaine de réfugiés en 2000, ce chiffre dépasse le millier actuellement (du aux crises socio-politiques: manifestations de rue contre la vie chère en 2008, à la crise sociale de 2011, à l'insurrection populaire en 2014 et au coup d'état manqué en 2015) qui ont conduit en exil des personnes qui craignaient des représailles

EMIGRATION

- **Emigration irrégulière**

On peut citer le cas du Nigéria, du Gabon et de la Libye où fréquemment les médias font état d'expulsion de burkinabè de ces pays, ou de rapatriements par le biais de l'OIM.

Ainsi, En 2017, il y'a eu plus de 300 migrants burkinabè rapatriés de la Guinée Conakry et plus de 1 000 de la Libye par l'OIM

IMMIGRATION

- **Immigration aux fins d'emploi**

Vu le niveau de développement économique peu reluisant, on observe à travers les différentes statistiques que les personnes qui entrent au Burkina Faso sont à plus de 90 % des migrants de retour.

2006: 5 114 immigrés au Burkina Faso venus essentiellement de la Côte d'Ivoire, du Mali, du Ghana et du Niger.

Cependant, on rencontre une forte communauté libanaise qui exerce dans le commerce. De plus, il y'a les coopérants qui viennent travailler dans le cadre des relations du Burkina avec ces pays

IMMIGRATION

- **Immigration aux fins d'étude**

La population scolaire d'origine étrangère (Cote d'Ivoire, Gabon, Tchad Cameroun...) représente moins d'un pourcent (0,75 %) de la population scolaire du Burkina Faso et fréquente dans les établissements privés de l'enseignement supérieur (11,4 %) avec 41% d'étudiantes.

IMMIGRATION

- **immigration non volontaire: les réfugiés**

Les réfugiés proviennent principalement du Tchad, du Congo, du Burundi, du Rwanda, de la République démocratique du Congo, du Togo et dans une moindre mesure de la Côte d'Ivoire.

2012: recensement de centaines de milliers de Maliens se sont réfugiés au Burkina Faso principalement dans les camps, portant ainsi le nombre de réfugiés à près de 50 000 en 2013 contre seulement 546 en 2011.

Il faut cependant noter que ces chiffres ont nettement régressé suite:

Au retour des réfugiés au Mali, notamment grâce à l'amélioration de la situation sécuritaire,

A la dégradation de la paix et la stabilité marquée par les crises sociales, politiques et sécuritaires au Burkina qui a créé une panique au niveau des populations et dans certains camps de réfugiés.

IMMIGRATION

- **Immigration irrégulière**

Le Burkina Faso n'a pas encore procédé à une expulsion de migrants, ce qui laisse supposer qu'il n'y a pas de migrants irréguliers sur le sol burkinabè, ou du moins que s'il y en a, les autorités tolèrent leur présence.

MIGRATION ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

La migration: moyens les plus efficaces de lutte contre la pauvreté et de redistribution internationale des richesses vers les catégories de population et espaces sociaux en marge ou démunis par les transferts monétaires.

Mais cela engendre aussi une « fuite des cerveaux » qui constitue une perte de compétences, d'idées novatrices, d'investissement dans l'éducation ; de recettes fiscales et de services cruciaux (santé, éducation,...) qui ont un impact certain sur le développement du Burkina .

De plus, on constate le renforcement ou la création de nouvelles inégalités spatiales et sociales, ce qui apporte un déséquilibre.

MIGRATION ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Les migrants accèdent plus rapidement que les non migrants à l'emploi dans le secteur informel (petit commerce, agriculture, artisanat...) du fait qu'ils sont dans l'obligation d'effectuer n'importe quel emploi pour survivre, en plus, ils sont informés par leurs réseaux familiaux ou d'amis sur les potentialités d'emploi. Ils grossissent ainsi le nombre de demandeurs d'emploi, saturant le marché du travail burkinabè.

Quel que soit leur statut migratoire, les femmes sont toujours désavantagées sur le marché de l'emploi rémunéré : elles sont confinées dans le secteur informel comme indépendantes (essentiellement le petit commerce).

MIGRATION ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

La politique migratoire au Burkina Faso

Signatures de conventions avec la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Mali et la France dans l'optique de gérer et de défendre au mieux les intérêts des migrants burkinabè.

Cependant, au vu de l'échec de ces conventions, le Burkina Faso a opté d'interdire l'émigration. Mais dans les faits, cette attitude n'a pas freiné les migrations, mais a plutôt entraîné le développement de migrations irrégulières, situation beaucoup plus difficile pour les migrants contraignant l'état à développer des stratégies de création d'emplois pour les jeunes et les femmes (CSLP, SCADD, PNDES).

MIGRATION ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Pas de politique nationale migratoire, toutefois, la Constitution, le Code civil, le Code des personnes et de la famille, le Code pénal et surtout le Code du travail contiennent des dispositions qui protègent les migrants et précisent leurs obligations. De même, le Burkina Faso a ratifié plusieurs traités internationaux relatifs aux migrants, particulièrement les travailleurs (C97 et C147)

A l'étranger, le Conseil Supérieur des Burkinabè de l'Etranger, tente de résoudre les problèmes des émigrés burkinabè

MIGRATION ET ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

Malgré ces dispositions, les travailleurs migrants connaissent le plus souvent des conditions de travail difficiles en liaison avec le non respect des dispositions en matière de salaires, de congé, de sécurité et santé au travail et de protection sociale.

Cette situation favorise les pratiques de recrutement abusives de travailleurs migrants peu qualifiés, les servitudes pour dettes, le travail forcé et le trafic d'êtres humains, souvent par des intermédiaires non réglementés, la confiscation des passeports et d'autres documents .

LES SYNDICATS FACE A LA MIGRATION

Au Burkina Faso: 6 centrales syndicales organisées en unité d'action syndicale (UAS) et une cinquantaine de syndicats autonomes.

Chaque syndicat dont le rôle est de défendre les intérêts des travailleurs développe des activités en leurs faveur (recensement, sensibilisation, organisation, syndicalisation, formation, assistance juridique...)

Pas de restriction pour les travailleurs migrants de recourir aux syndicats. Mais du fait de l'ignorance ou de leur situation irrégulière, les migrants étrangers ne sont pas prompts à faire appel aux services des syndicats même en cas de violation de leurs droits.

LES SYNDICATS FACE A LA MIGRATION

Pendant longtemps, les syndicats burkinabè n'ont pas fait de la migration leur cheval de bataille, mais:

Devant les lourds tributs que payent les candidats à l'émigration en particulier les jeunes et les femmes ;

l'absence ou la carence d'une législation propre liée au travail migrant ;

la non application des Conventions 97 et 143 de l'OIT que le Burkina a ratifiées ;

le manque ou la faiblesse de politique sur la migration;

les conditions difficiles de vie et de travail des migrants dans les pays d'accueil et de transit;

les drames de naufrage répétés sur les côtes euro-méditerranéennes qui coûtent la vie à des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants ;

LES SYNDICATS FACE A LA MIGRATION

Les organisations syndicales burkinabè ont décidé de s'impliquer davantage dans la gestion de la migration par:

- la protection des travailleurs migrants et des membres de leurs familles,
- d'influer positivement sur les politiques et programmes nationaux d'emploi et la gestion des flux migratoires entre Etats africains et européens
- de renforcer la solidarité syndicale entre les organisations syndicales des pays de départ et les pays d'accueil et de transit, subsahariens, maghrébins et européens
- de promouvoir les politiques d'échange, de communication et d'information intersyndicale (rencontres gouvernement-syndicat)
- de développer des politiques syndicales à l'échelle des institutions internationales et nationales pour interpeler le gouvernement à appliquer les Conventions sur le respect des droits fondamentaux des migrants en particulier les Conventions 97, 143 de l'OIT et la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leurs familles.

LES SYNDICATS FACE A LA MIGRATION

Pour ce faire, elles sont assistées par leurs partenaires techniques et financiers et plus particulièrement la CSI-Afrique dans le cadre du projet migration soutenu par la FGTB dont fait partie le Burkina Faso.

Ce projet débuté en 2017 est en cours de réalisation au Burkina et après une série d'ateliers de renforcement des capacités et connaissances sur la question migratoire qu'a suivi le point focal du projet migration au Burkina,

A ce jour, les activités réalisées au Burkina sont les suivantes:

LES SYNDICATS FACE A LA MIGRATION

La restitution des connaissances acquises par le point focal aux autres centrales syndicales membres de la CSI-Afrique,

La création d'un réseau syndical burkinabè sur la migration qui est composé d'un point focal par centrale syndicale affiliée à la CSI-Afrique,

Le contact des OSC et ONG travaillant sur la migration au Burkina (OIM,HCR, Association Alert migration, le Tocsin pour une synergie d'actions,

L'élaboration d'un plan d'action sur la migration au Burkina Faso envoyé à la CSI-Afrique pour subvention

LES SYNDICALES FACE A LA MIGRATION

Du fait que les centrales syndicales disposent de peu de moyens financiers pour réaliser les activités du plan d'action migration, celles-ci sont toujours en l'état et le réseau syndical burkinabè n'attend que des financements des partenaires pour l'exécution des différentes activités répertoriées : Cartographie des OSC et des organisations travaillant avec les migrants, Cartographie des travailleurs migrants, Enquêtes sur les migrants, Campagnes de sensibilisation des migrants, Organisation des travailleurs migrants, Renforcement des capacités des travailleurs migrants, syndicalisation des travailleurs migrants, Signature de protocoles de partenariats, suivi de l'application des conventions sur la migration signées par le Burkina Faso, plaidoyers et lobbying.

CONCLUSION

Des défis restent à être relevés par les Organisations Syndicales en matière d'organisation et de syndicalisation des travailleurs migrants qui sont des personnes vulnérables du point de vue de leur statut.

Une recherche de synergie d'action avec les OSC et le gouvernement devrait être fait par les syndicats pour harmoniser les stratégies d'action en faveur des migrants et leur offrir des conditions de vie meilleures afin de minimiser les conséquences des migrations qui sont cependant un mal nécessaire auquel il faut apporter des solutions.

JE VOUS REMERCIE POUR VOTRE
ATTENTION